

Note de service

DESTINATAIRE : Aux médecins et infirmières praticiennes du Nord de Lanaudière
À toutes les unités de soins du Centre hospitalier de Lanaudière,
À tous les centres de prélèvements du Nord de Lanaudière,
EXPÉDITEUR : Service de microbiologie du laboratoire de biologie médicale du CISSS
Lanaudière Nord (CHDL)
DATE : Le 6 novembre 2020
OBJET : **Évaluation du volume sanguin pour les prélèvements d'hémoculture**

Chers collègues,

Afin de satisfaire les exigences de la norme ISO 15189, nous devons procéder à l'évaluation du volume sanguin pour les prélèvements d'hémoculture. Nous vous demandons alors **d'éviter d'apposer l'étiquette** par-dessus la fenêtre de visualisation du volume.

Nous émettrons un rapport préliminaire de non-conformité pour chaque hémoculture dont le volume sanguin n'est pas **compris entre 3 et 10 ml** (à l'exception des bouteilles pédiatriques pour lesquelles le volume minimal acceptable est de 1ml).

Cette procédure sera effective à partir de **lundi 9 novembre 2020**.

L'analyse sera tout de même effectuée vu son caractère critique, mais le résultat sera émis sous réserve. Il est important que le volume sanguin dans l'hémoculture soit respecté sinon certains organismes plus fastidieux pourraient ne pas être détectés. Une hémoculture adulte devrait **idéalement** contenir un **volume minimal de 8 ml** et le volume maximal indiqué sur la bouteille ne devrait pas être dépassé. En cas de non-conformité, la pertinence de procéder à la reprise du prélèvement pour les patients dont l'état suggère une bactériémie devra être considéré.



Philippe Deschênes, microbiologiste médical et
infectiologue

c.c.: Microbiologistes-infectiologues